Je respecte les mesures de protection pour les entraînements :

A. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées et contacter leur médecin.

B. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions, lors de la douche, après l'entraînement et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore une distance de 1,5 mètre avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou « high five ». Lorsque la distance ne peut être garantie, il est nécessaire de porter un masque ou d'installer une séparation appropriée (par exemple un plexiglas). Les contacts corporels sont seulement autorisés, dans tous les sports, au moment de l'entraînement à proprement parler.

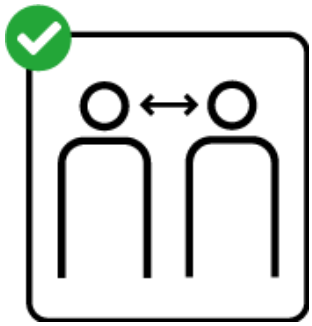

C. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

D. Liste de présence

- Le moniteur complète la liste de présence.
- L'accès à la salle est autorisé uniquement aux personnes nécessaires à l'entraînement (moniteurs, gymnastes, responsable de groupe)
- Les accompagnateurs et personnes extérieures (parents, amis, etc.) n'y ont accès qu'en cas de nécessité et notent leur présence sur une liste.

E. Désignation d'une personne responsable, respect du concept de protection

Il s'agit pour notre société de Mme Iris Curdy. En cas de question, prière de la contacter directement (079/460 83 00)

Les moniteurs

- soutiennent la personne responsable du plan coronavirus et planifient les entraînements dans le respect des cinq points A-E,
- n'apportent leur aide/soutien actif que lorsque cela est absolument nécessaire.
-

Tout le monde

- s'en tient aux règles de distanciation et aux mesures d'hygiènes en vigueur,
- se montre solidaire et applique les règles du concept de protection en faisant preuve d'un degré élevé de responsabilité.